



Les Amis des Chemins de Ronde

*Association agréée auprès de la Préfecture du Morbihan au titre de l'environnement
Siège social : Maison des Associations à Vannes*

Le 6 septembre 2013

A Madame et Monsieur les commissaires enquêteurs
Enquête publique sur le plan local d'urbanisme
Mairie de Damgan

Observations des Amis des chemins de ronde.

De façon globale, Les Amis des chemins de ronde souhaitent déposer à cette enquête publique pour soutenir les diverses positions prises par les Amis de Kervoyal sur le plan local d'urbanisme mis à l'enquête.

L'association des Amis de Kervoyal a une connaissance très approfondie du territoire qu'elle défend et des divers documents d'urbanisme. Les Amis des chemins de ronde ne peuvent que s'y référer.

D'autre part, ils partagent complètement l'état d'esprit qui anime la déposition des Amis des Kervoyal.

En particulier, ils souscrivent aux demandes concernant le respect maximum des terres agricoles et la suppression de la ZAC qui les ampute de 5,5ha ainsi que la suppression de l'extension prévue de la zone artisanale de La Lande, sans continuité d'urbanisation, en bord de départementale.

Ils souscrivent également à la demande de maintien de la coupure verte à l'ouest du Loc'h et aussi au nord-ouest (zone 1AUc, parcelles cadastrales AT 187, 188, 189). Mise à part l'importance paysagère de cette coupure verte, il faut rappeler la sensibilité particulière de la commune au risque de submersion marine et à l'érosion, à laquelle les dunes elles mêmes pourraient ne pas résister ; ainsi toute nouvelle urbanisation proche du trait de côte présente un risque grave pour l'avenir.

Ils sont en accord avec toutes les remarques en faveur des haies, des arbres et des bois., visant à améliorer le paysage et à garantir des habitats pour la faune

Adresser la correspondance à : ACR 56 Le Lomer - 56760 PENESTIN - Tél. : 02 99 90 36 80
e-mail : marie-armelle.echard@wanadoo.fr - Site internet : www.amischeminsderonde.free.fr

Sachant que la dégradation des eaux côtières est très préoccupante, ils demandent instamment que, dans cette commune qui occupe une presqu'île bordant le futur parc marin du Mor Braz, le nombre de logements à prévoir pour les années à venir soit calculé de façon exacte et non artificiellement gonflé par un décompte litigieux.

En effet, on sait maintenant que la pollution des eaux littorales est due à l'excès d'artificialisation des sol et au mauvais assainissement de multiples habitations.

Il faut également rappeler que les résidents de Damgan sont très nombreux à vouloir interdire l'extension des parcs de bouchots en mer.

L'urbanisation de Damgan a atteint largement ses limites. Si elle croît encore, elle ne sera plus compatible avec le retour à un bon état des eaux de la mer ni avec la poursuite de leur exploitation par les conchyliculteurs.

Madame, Monsieur les Commissaires enquêteurs, je vous remercie de l'attention que vous porterez à nos remarques et vous adresse l'expression de ma considération.

MAEcheval

Présidente